

Communication COVID-19



DESTINATAIRES : Tous les médecins et le personnel du CISSS de Chaudière-Appalaches

DATE : Le 8 mai 2020

OBJET : Reprise graduelle des activités cliniques spécialisées à l'Hôpital de Saint-Georges, à l'Hôpital de Montmagny et à l'Hôpital de Thetford Mines

C'est dès le lundi 11 mai que les activités cliniques spécialisées vont reprendre à l'Hôpital de Saint-Georges, l'Hôpital de Montmagny et à l'Hôpital de Thetford Mines du CISSS de Chaudière-Appalaches, et ce, **à 40 % de l'activité usuelle**. Pourquoi 40 %? Pour assurer une reprise sécuritaire de nos services, autant pour nos usagers que nos employés et médecins. Une importante phase de planification de la reprise d'activité, coordonnée par les comités locaux COVID dans chacun de nos hôpitaux est en cours depuis plus d'une semaine pour assurer la réussite de cette reprise.

Pour l'Hôtel-Dieu de Lévis, la reprise des activités est imminente, mais il reste encore quelques étapes de planification à réaliser considérant l'ampleur des activités qui ont lieu dans cette installation. Nous vous tiendrons au courant dès que la reprise sera annoncée.

Pour assurer une reprise sécuritaire, nous devons prendre en considération toutes les règles et directives entourant la COVID-19, par exemple la distanciation sociale (deux mètres), les multiples règles de prévention des infections, de désinfection du matériel et de la gestion de la clientèle suspectée ou atteinte de la COVID-19. Nous devons aussi composer avec le fait que certains employés œuvrant dans les hôpitaux ont été réaffectés pour supporter d'autres secteurs comme les CHSLD, les cliniques d'évaluation ou de dépistage ou l'ouverture de sites non traditionnels (SNT).

L'ensemble des secteurs cliniques des hôpitaux est visé par la reprise graduelle par exemple les cliniques externes en médecine et chirurgie, l'endoscopie, le bloc opératoire et les services diagnostics. Il est cependant possible que certaines ouvertures soient séquencées dans le temps à partir du 11 mai. Les employés seront informés par leur gestionnaire du déroulement de la reprise des activités dans leur unité ou secteur.

Enfin, la reprise qui s'effectue de façon graduelle a aussi pour but d'éviter le plus possible des éclosions dans nos milieux de soins, particulièrement en cette période de déconfinement de la population. **Il est donc primordial de faire preuve d'une rigueur exemplaire dans l'application des règles de prévention des infections**, notamment pour le respect de la distanciation sociale (deux mètres) entre collègues, le lavage des mains et le port du masque, selon les recommandations en vigueur.

Nous pouvons tous contribuer au succès de cette reprise. Merci de donner l'exemple.

Signature autorisée

Marco Bélanger
Directeur général adjoint
Programmes de santé physique générale et spécialisée (DGAPSPGS)

Contenu et diffusion approuvés par : Marco Bélanger